

Lise Bellet, avocate et médiatrice familiale

Issue de la 4ème promotion du Diplôme d'Etat de Médiateur Familial de l'IFOMENE, ayant suivi un double cursus d'élève avocate, Lise a obtenu le diplôme d'Etat en juin 2010 ainsi que son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat. Elle revient sur son parcours à l'Institut Catholique de Paris, ses études, son double cursus et ses activités.



Quel est votre parcours ?

De formation juriste, je me destinais à être avocat, et pourtant l'approche traditionnelle de la résolution des conflits ne me séduisait pas entièrement.

Le système binaire avec un gagnant / un perdant me semble en effet révolu lorsque les personnes en désaccord ont la nécessité de rester en relation (parents séparés ayant des enfants communs ou même des sociétés ayant des liens commerciaux).

Pour parfaire mes études de droit et mon choix de devenir Avocat, il me manquait donc une formation qui me permettrait d'être en congruence avec moi-même, mon éthique, mes valeurs. Par chance, si je peux dire, j'ai « rencontré » le métier de médiateur familial, ce qui m'a doublement motivée pour devenir avocate en même temps que médiatrice familiale.

Par la médiation familiale, la résolution des différends se fait dans une optique constructive où chacune des personnes en conflit va devenir co-auteur d'une solution adaptée à leur histoire commune dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'ordre public. Par l'espace non-jugeant qu'offre le médiateur, je peux permettre à chacune des personnes de nommer ses besoins, ses attentes, les souffrances, les colères... « vider l'abcès » pour faire place à une énergie nouvelle mettant en place une relation réajustée aux changements survenus.

Ce que j'apprécie le plus par le métier de médiateur familial est que je suis au soutien des deux personnes dans le même temps et que l'on co-« écrit » ensemble le devenir de leur relation au plus près de leurs besoins et de l'intérêt de leurs enfants.

Pourquoi avez-vous choisi la formation que propose l'Institut Catholique de Paris / IFOMENE ?

Pour mener à bien ce double cursus, avocat / médiateur familial, le choix de l'IFOMENE allait de soi. De plus, j'ai été très soutenue et encouragée par l'équipe ouverte au projet personnel de chacun.

Quel est votre sentiment général sur la formation ?

La formation m'a beaucoup apporté, l'équipe pédagogique et le groupe lui-même étant très bienveillant et empathique. La transmission du métier de médiateur familial se faisait donc dans l'éthique et les valeurs mêmes de la posture du médiateur.

La formation m'a transmis également l'essence du métier : le cadre de la médiation, la posture du médiateur et ses outils. Elle m'a aussi permis de m'enrichir personnellement dans la qualité de mes relations personnelles et professionnelles.

Que vous a apporté la formation au plan personnel ?

La formation par les stages et les cours m'a transmis un art de « faire avec » les événements plutôt que contre, de prendre le temps de la parole, de l'écoute active, de l'échange circulaire, de la construction de la Vie dans une dynamique d'un équilibre du tout et que ça fasse sens pour chacun.

Comment percevez-vous les différentes approches socio-psycho et juridique ?

Chacune des approches socio-psycho et juridique permet d'avoir un regard élargi sur le couple, la famille et c'est l'essentiel pour appréhender au mieux les situations de médiation familiale dans leur globalité.

Quelles sont vos activités actuelles, vos perspectives ... ?

Aujourd'hui, j'exerce les deux métiers : Avocat et Médiateur Familial.

Je me réalise entièrement par ces deux fonctions qui sont complémentaires, chacune des postures s'enrichissant l'une de l'autre.

Par la posture de médiateur familial, je reste ancrée dans la réalité de chacun des membres de la famille en conflit dans leur manière d'appréhender leur relation, leur souffrance, ...

Pour mener avec conscience et qualité ces deux fonctions, je pratique l'analyse de la pratique, la supervision et je continue à me former (l'approche systémique des relations, la communication non violente, les formations continues...)

« *Témoignage Lise Bellet, Avocate, Médiatrice familiale, 4ème promotion DEMF / IFOMENE* »

[Site internet de Lise Bellet](#)

[En savoir plus sur le Diplôme d'Etat de Médiateur Familial](#)

En vidéos

Retrouvez les témoignages en vidéos sur notre chaîne [YouTube](#)

À lire aussi

[De l'Histoire de l'art à l'entreprise](#)

[Ambassadrice Parcoursup : dialogue entre une lycéenne et une étudiante de LEA](#)

[Etudiante APES en 2015, qu'est devenue Lou ?](#)

INFORMATION PARCOURSUP

Les dysfonctionnements constatés sur Parcoursup le 15 mai sont résolus. Chaque candidat a reçu un message adapté à sa situation et une nouvelle date limite est désormais affichée dans son dossier en face de chaque proposition.

Pour consulter et valider les propositions d'admission qui vous sont faites par l'ICP il faut vous reconnecter à Parcoursup.

Contacts utiles :

- s.bounzeki@icp.fr pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- m.six@icp.fr pour la licence de droit et la licence de sciences sociales

Pensez bien à préciser votre nom et la filière visée dans le corps de votre message ainsi que votre numéro de téléphone, si vous souhaitez que nous vous rappelions.

Notre équipe est à votre écoute.